



Alors que nous fêtons l'anniversaire de la libération

**Il est bon
de savoir d'où l'on vient
15 mars 1944**

Proclamation du programme du CNR
(Conseil National de la Résistance)

**Il y a 60 ans des hommes dessinaient
notre paysage social ...**

Retour à la Nation des grands moyens de production,
des sources d'énergie, des richesses du sous-sol,
des compagnies d'assurance et des grandes banques.

Droit du travail et au repos, notamment par le rétabli-
sment et l'amélioration du régime contractuel du travail.
Sécurisation de l'emploi: réglementation des conditions
d'embauche et de licenciement.

Réajustement important des salaires et garantie d'un
niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque
travailleur et sa famille la sécurité, la dignité et la
possibilité d'une vie décente.

Reconstitution dans ses libertés traditionnelles d'un
syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans
l'organisation de la vie économique et sociale.

Un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à
tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les
cas où ils sont incapables de se les procurer par le
travail. La gestion en appartenant aux représentants
des intéressés et de l'état.

Un régime de retraite permettant aux vieux
travailleurs de finir dignement leurs jours.

La possibilité effective pour tous les enfants de
bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la
plus développée, quelle que soit la situation de fortune
de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes
soient réellement accessibles à tous ceux qui auront
les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi
promue une véritable élite, non de naissance, mais de
mérite.

**Extrait de la déclaration du CNR, qui à la libération,
servit de modèle pour l'élaboration de notre
constitution et de notre législation sociale.**

LA RÉSISTANCE EST

Adhérer c'est commencer à résister Attac Pays d'Aix

**Il est important
de savoir où l'on va
15 mars 2010**

Présentation du programme du MEDEF
(Mouvement Des Entreprises de France)

**Aujourd'hui, d'autres hommes effacent
graduellement ce cadre commun ...**

► Politique systématique de privatisation, démantèlement et
ouverture à la concurrence des services publics.
Suppression progressive des agents publics.

► Déréglementation de la législation du travail: flexibilité,
annualisation du temps de travail, heures supplémen-
taires défiscalisées, CDM, limitation des missions des
inspecteurs du travail, précarisation des salariés en
raison d'un chômage important en forte augmentation.

► Réduction du coût du travail et des « charges sociales »,
recours massifs aux délocalisations, stagnation des
salaires mais augmentation des dividendes (56% des
bénéfices malgré la crise), promotion de
l'idée du salarié-actionnaire et de l'auto-entrepreneur.

► Organisation de l'autonomie des différents niveaux de
négociation afin de « faciliter le dialogue social entravé
par un excès de législation ». Limitations du droit de
grève sous prétexte de gênes pour les usagers.

► Abaissement important des charges sociales incombant
aux entreprises, défiscalisation des bas salaires et des
heures supplémentaires entraînant un manque de recettes
pour la sécu (non compensé). Remise en question des
dispositifs d'aide sociale « coûteux et inutiles ».

► Diminution du système par répartition.
Création de formules par cotisation individuelle et
privée d'épargne salariale (ARCO, AGIRC...), fonds de
pensions (Epargne Retraite) divers.

► Diminuer la qualité des services publics par manque de
personnels et de moyens financiers, les personnes
aisées se tournent vers des services privés payants (qui
touchent quand même des subventions car ayant « une
mission de service public »). Recherche de financements
par les établissements publics (universités, CNRS,
écoles ...) qui orientent leurs programmes en fonction
des intérêts des « entreprises partenaires » pour
bénéficier de leurs « soutiens ».

**Programmes et politiques de réformes engagés par les
gouvernements, inspirés ou dictés par le MEDEF.**

TOUJOURS D'ACTUALITÉ

<http://local.attac.org/13/aix> Tel: 06 83 41 89 51